



CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS

18 NOVEMBRE 2023

RECOMMANDATIONS DES AMBASSADEURS-DRICES

Egalité et non-discrimination

- 1) Tout d'abord, nous recommandons de mettre une application sur les téléphones des enfants de moins de 18 ans qui filtrerait les vidéos et les messages haineux pour qu'ils ne soient pas envoyés.
- 2) Nous souhaiterions engager des travailleuses et travailleurs sociaux dans les écoles, pour permettre aux enfants de gérer leurs émotions à travers des exercices et des conseils à cause du harcèlement qui poussent des enfants à se suicider.
- 3) De plus, il y a trop de discrimination par rapport à la couleur de peau, il serait donc intéressant de mettre en place des cours dédiés qui apprennent l'égalité aux enfants.

Environnement sain

- 1) Il y a beaucoup de gaspillage alimentaire en Suisse, notamment dans les cantines. Nous recommandons que les supermarchés donnent leurs invendus aux cantines scolaires et que les restes soient obligatoirement donnés aux individus dans le besoin (familles, personnes sans-abris ou associations) pour qu'ils bénéficient d'un repas sain et équilibré.
- 2) Tout d'abord, de plus en plus d'enfants sont victimes de cyber-harcèlement sur les réseaux sociaux. Nous aimerions la création de plateformes d'aide en ligne où les parents et les enfants peuvent se renseigner et se protéger du cyber-harcèlement.
- 3) Nous constatons que beaucoup d'enfant sont "addicts" aux réseaux sociaux, ce qui peut impacter leur santé mentale. C'est pour cela que nous souhaiterions mettre en place des interventions de sensibilisation dès la 5P/5H et jusqu'à la première année du cycle.

Protection spéciale

- 1) Nous aimerions proposer d'avoir des discussions basées sur le pays d'origine des enfants réfugié-e-s pour que les enfants comprennent la raison pour laquelle ils-elles ont fui leur pays d'origine.
- 2) Il serait intéressant d'avoir une journée de sensibilisation obligatoire dans toutes les écoles de Suisse autour de la question du handicap. Cela impliquerait la participation d'un-e enfant ou d'un-e adult-e porteur-se de handicap, qui expliquerait sa vie au quotidien. Ensuite, les enfants se mettraient alors à leur place et feront diverses activités ou loisirs avec le handicap présenté pour mieux comprendre leurs difficultés.
- 3) Nous proposons de mettre en place au moins une maison par canton pour que les enfants puissent se réfugier quelques jours ou s'y plaindre en cas de violence parentale. De plus, les professionnel-le-s de cette maison pourraient d'abord

discuter avec les représentant-e-s légaux pour stopper les violences envers les enfants.